

FscqP-2020-17

Laure Curvale
Candidate de l'Écologie
pour Pessac

📞 07 49 31 85 36
✉ ecologiepourpessac@gmail.com

À l'attention de
**la Fédération des
Syndicats et Comités
de Quartiers
de Pessac**

Monsieur le Président,

C'est avec attention que notre collectif « L'écologie pour Pessac, solidaire et citoyenne » a pris connaissance de vos réflexions sur les enjeux des municipales pour notre ville. Nous tenons à vous remercier d'avoir pris cette initiative qui visait à stimuler les propositions des candidat·e·s sur les questions essentielles qui sont celles de la démocratie participative, des mobilités, de l'urbanisme.

En réponse à vos questions, nous reprenons les points de notre programme en les explicitant si nécessaire.

1. La démocratie participative

Face à la crise démocratique, nous voulons développer une démocratie qui permette à chacun·e de s'impliquer et redonne du pouvoir d'agir aux habitants et acteurs de la ville. Nous voulons renforcer la transparence de l'action des élus et des politiques municipales.

Nous mettons en avant 10 propositions :

- **Décentrer le pouvoir pour mieux agir dans les quartiers**

Nous renforcerons le rôle des syndicats et conseils de quartiers avec **une maison dans chaque quartier**, un **droit de saisine du conseil municipal** pour inscrire des projets à l'ordre du jour, un **budget d'investissement décentralisé** pour répondre aux besoins du quartier.

- **Créer un référendum d'initiative locale et un droit d'interpellation citoyenne**

Nous permettrons aux habitant·e·s de plus de 16 ans, français ou étrangers, d'inscrire des propositions ou des questions en conseil municipal (pétition de 1 000 voix minimum, ce seuil restant à définir).

- **Mettre en place des votations citoyennes**

Nous les organiserons sur les grands projets urbains.

- **Créer des ateliers d'urbanisme populaire**

Nous ferons la ville autrement en donnant aux habitants les moyens (architectes, paysagistes ...) de co-construire les projets dès leur élaboration et de proposer des scénarios alternatifs.

- **Mettre en place des votations citoyennes**

Nous les organiserons sur les grands projets urbains.

- **Créer un conseil local de la vie associative**

Nous remettrons à plat avec lui les critères et le processus **d'attribution des subventions** aux associations.

- **Créer un conseil municipal de la jeunesse et de la vie étudiante**

Avec une ligne spécifique du budget jeunesse, pour que ce conseil puisse porter et gérer des projets.

- **Assurer la formation des habitants et des acteurs impliqués dans les instances de participation ainsi que leur diversité sociale**

Nous définirons avec eux les outils pour y parvenir (comme la part de tirage au sort). Nous veillerons au choix des lieux et horaires pour permettre la participation de tous, ou à d'autres moyens (par exemple, garde des enfants).

- **Créer un vrai budget participatif avec des moyens humains**

Il permettra aux habitants, aux collectifs et aux associations de proposer des projets. Nous donnerons aux porteurs de projets **l'accompagnement technique** nécessaire. La sélection sera transparente à chaque étape et faite par les habitants. Nous nous inspirerons des exemples de Paris et Grenoble pour favoriser les échanges et **la collaboration entre porteurs de projets**.

- **Assurer la transparence de l'action municipale**

Nous créerons une web TV citoyenne (diffusion en direct des conseils municipaux, reportages thématiques ...) et **nous mettrons à disposition les documents** nécessaires à la compréhension dès le départ des projets et des décisions. Nous veillerons à débattre du budget municipal et de ses priorités en amont de son vote en conseil.

- **Faire de Pessac une commune éthique**

Nous communiquerons en transparence sur les activités professionnelles des élus, pour prévenir les conflits d'intérêt, et sur leurs indemnités. Nous respecterons les 30 propositions d'Anticor.

En début de mandat, nous lancerons des **Assises citoyennes** pour mettre en débat le choix des outils de démocratie et la question de renforcer ou créer des instances de participation.

Nous travaillerons également sur ces questions d'outils et d'instances au niveau métropolitain de façon à rapprocher les citoyens de cet échelon et leur permettre de participer plus directement.

2. Déplacements et mobilités

L'urgence climatique et l'urgence sociale appellent à nous déplacer différemment en donnant la priorité aux mobilités actives, aux mobilités partagées, aux transports en commun, à l'intermodalité. Le système actuel de déplacements est peu efficace car il est dominé par la voiture en mode auto-solo, le vélo est très loin de son potentiel, et les déplacements à moyenne distance (TER/RER) sont encore difficiles. La part des déplacements à vélo est actuellement de 4% à Pessac (enquête mobilités ménages 2017). La place prise par la voiture, les coûts et les nuisances qu'elle engendre sont considérables.

La nécessaire transition écologique ne pourra se faire avec des déplacements dominés par la voiture, qu'elle soit thermique, électrique ou autonome.

• Favoriser les mobilités actives (vélo, marche) et l'intermodalité

Sur un territoire comme le nôtre, moyennement dense et assez étendu, le vélo et les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM : trottinette électrique, vélo à assistance électrique...) ont un très fort potentiel (35% des déplacements dans des villes comme Copenhague, Freiburg, Amsterdam...) en combinaison avec les transports en commun, à condition d'assurer une bonne intermodalité. Il nous faut donc absolument effectuer notre "vélorution".

Il y a de plus en plus d'utilisateurs quotidiens du vélo pour aller au travail, les vélotafeurs, mais beaucoup de Pessacais ne se sentent pas en sécurité à vélo dans la circulation. Nous proposons donc de rendre attractifs les déplacements à vélo, à pied ou en EDPM en réalisant dans le mandat le Plaidoyer « La métropole à vélo » de Vélo-Cité. Il s'agit d'investir **environ 300 millions d'euros pour constituer un réseau express vélo** à l'échelle de la métropole avec des itinéraires sûrs, rapides et confortables, d'abord là où il y a le plus de cyclistes potentiels. A la métropole, il faudra créer une **mission vélo** avec un effectif suffisant pour réaliser ces itinéraires trans-communaux. Sur Pessac, il s'agit d'abord de proposer un itinéraire continu sur la route d'Arcachon entre l'avenue de la Poudrière et la limite avec Talence (Rue Clément Ader), **en aménageant le carrefour de l'Alouette**, le centre ville et la section entre Leclerc et Ader. Il faut aussi **aménager les voies de la zone d'activités Bersol**, accidentogènes, notamment l'avenue Becquerel. Il faut aussi résorber dans le mandat qui vient d'autres discontinuités comme la rue Nancel Pénard entre Pin Vert et Marcade.

Nous demanderons un strict **encadrement du service de vélos et trottinettes en libre service** avec un appel d'offres, des emplacements de stationnement...

Nous soutiendrons fortement la **maison du vélo**, car la création d'une culture vélo, d'autres services associés et la possibilité de réparer soi-même son vélo sont essentielles. Nous augmenterons l'attractivité de cette maison avec des opérations de promotion, avec par exemple un stand sur certains marchés. Nous renforcerons les **aides à l'achat de vélos électriques et cargos** pour les familles, artisans. Nous veillerons à ce qu'il y ait des **stationnements vélos** bien conçus et facilement accessibles dans tous les immeubles collectifs, au niveau des services publics, des entreprises, des zones de loisir...

Nous mettrons à disposition des parents d'élèves des moyens pour **développer des pédibus et des vélobus**. Les abords des écoles seront piétonnisés à l'heure d'entrée et de sortie des écoles (« rues aux enfants »). Dans chaque école, nous adapterons à la demande le nombre de places sécurisées de stationnement vélo (et remorque vélo).

Nous rétablirons la subvention à Vélo-Cité et nous organiserons des réunions au moins trimestrielles avec l'association et les usagers. Nous ré-adhérons au club des villes et territoires cyclables.

Nos **trottoirs** sont trop souvent encombrés ou mal conçus, et l'espace public est trop minéral. Nous nous attacherons à rationaliser les implantations de mobilier urbain, à empêcher les voitures et motos de stationner sur les trottoirs, à encadrer la pose de panneaux promotionnels ou d'étals... Nous supprimerons le passage des voitures sur la place de la Ve république. Nous mettrons en place des **jalonements pour piétons et cyclistes**. Nous renforcerons la **végétalisation**, installerons plus de **bancs, fontaines et toilettes publiques**.

Nous améliorerons les cheminements, les voies vertes, dont le revêtement est trop souvent défectueux ou mal entretenu. Nous mettrons à la concertation un plan de circulation et de stationnement pour dissuader le trafic de transit, généraliser la limitation de la vitesse à 30 km/h (**Ville 30**), rééquilibrer le partage de l'espace public.

- **Améliorer les transports en commun**

Nous soutiendrons fortement la **mise en place du RER et d'une billetterie intermodale**. La mise en service du RER pourrait nécessiter d'augmenter la fréquence du tram B sur Pessac-Centre, ce qui peut être obtenu par la prolongation des actuels terminus partiels à Montaigne-Montesquieu.

Nous soutiendrons aussi l'amélioration de l'autre **offre de déplacement circulaire**, le bus/BHNS entre Bersol et l'Aéroport avec des extensions vers le Haillan et Gradignan et/ou Euratlantique. Euratlantique est déjà lié à Pessac par le TER/RER. Nous travaillerons sur l'accès de la zone Bersol aux bus. Nous serons bien sûr attentifs à ce que l'offre de transport de la Liane 4 corresponde à la demande. Nous proposerons à la métropole la **gratuité des transports en commun pour les enfants et les jeunes de moins de 18 ans**.

En quelques minutes, à vélo, on peut facilement rejoindre une station de transport en commun située à 2 km. Nous créerons donc un stationnement sécurisé des vélos au **pôle multimodal de Pessac centre**. Et nous augmenterons les capacités de celui de l'Alouette si nécessaire. Le **pôle de l'Alouette** a été doté d'un parking auto alors que le parc relais tram est pratiquement vide.

Nous examinerons la possibilité de mettre en place un service de **transport à la demande** dans les zones moins bien desservies par les transports en commun.

- **Favoriser les mobilités partagées**

Nous demandons à ce que la **3e voie de la rocade** soit réservée au covoiturage et aux transports en commun et qu'il n'y ait plus de projet de type grand contournement autoroutier. Nous inciterons à **l'auto-partage** et au **covoiturage**, en créant plus de places de stationnement pour l'auto-partage et le covoiturage, et un dispositif d'auto stop de proximité

- **Favoriser le train, limiter le trafic de l'aéroport**

Nous sommes très préoccupés par l'augmentation des nuisances aéroportuaires sur Pessac. Karima Delli (EELV), présidente de la commission européenne transport nous a présenté lors d'une réunion publique les mesures européennes destinées à favoriser le train au détriment de l'avion. Dans le cadre de la campagne, **nous nous sommes engagés auprès du collectif « Oui au train de nuit »** pour le retour des trains de nuit depuis Bordeaux. A la Métropole, nous voterons contre les mesures favorisant la course en avant de l'aérien (low cost en particulier), et demanderons à négocier les plages horaires de survol et la fréquence des passages sur la piste 2. Nous demanderons aussi l'interdiction des vols de nuit. L'augmentation à deux chiffres du nombre de passagers annuels n'est absolument pas soutenable.

3. Urbanisme et cadre de vie

Pessac doit s'adapter au changement climatique, devenir une ville résiliente, tout en restant une ville accueillante pour tous.

Nous voulons remettre la collectivité au coeur des décisions d'aménagement ainsi que faire participer les habitants et tous les acteurs des quartiers, en premier lieu les syndicats et comités de quartiers, à l'élaboration des projets. Dans le cadre des Assises citoyennes que nous organiserons avec tous, en début de mandat, nous réfléchirons aux instances et outils à mettre en place pour cette participation en matière d'urbanisme.

Nos priorités sont de reconstruire la ville sur elle-même, de favoriser d'abord la réhabilitation et l'évolution des logements existants, et donc de choisir une méthode participative qui donne à tous les moyens de s'impliquer le plus en amont possible des projets (qu'il s'agisse d'ateliers populaires d'urbanisme ou d'une autre forme). Notamment, nous arrêterons le projet de démolition-rénovation de Saige pour co-construire un nouveau projet avec les habitants du quartier et les Pessacais.

• **Lutter contre l'étalement urbain, stopper l'artificialisation, végétaliser**

Nous voulons modifier les documents d'urbanisme de la Métropole pour arriver à zéro artificialisation nette sur le territoire pessacais. Nous souhaitons en particulier protéger au maximum le secteur de Bacalan et ses zones humides.

Nous voulons renforcer le permis de végétaliser, introduire un coefficient de biotope pour végétaliser au maximum les parcelles, ce qui permettra de lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Nous nous appuyerons sur des outils réglementaires permettant de remettre la collectivité au cœur des décisions d'aménagement et de contrôler la production de nouveaux logements, avec en parallèle une recherche du « micro-foncier » mobilisable pour de petits projets.

En favorisant la reconstruction de la ville sur elle-même, nous économiserons le foncier. Limiter la place prise par la voiture, et notamment les parkings, sera aussi une façon de reconquérir de l'espace dans la ville (pour d'autres modes de déplacement, pour plus de végétation, des aménagements de l'espace public, voire du logement...).

• **Penser l'aménagement par la distance de proximité**

Notre ville s'est développée autour de plusieurs petites centralités. Nous voulons développer ces polarités de proximité, concentrant services et commerces de base, accessibles facilement à pied ou à vélo, avec des dessertes de transports plus circulaires (sans passer par le centre de Bordeaux), des espaces verts de proximité, places, jardins... Nous proposons des mesures pour les commerces de proximité (par exemple, achat ou préemption de baux commerciaux). Là encore, notre objectif est de capitaliser sur l'existant.

• **Permettre à tous de se loger décemment, nous proposons :**

- D'expérimenter **l'encadrement des loyers**, pour lutter contre la hausse des loyers.
- De favoriser l'accès au parc locatif privé, notamment en proposant une **caution solidaire municipale** à tous les moins de 26 ans et en favorisant le conventionnement avec les propriétaires.
- De proposer une **diversité de logements** pour tous (étudiants, personnes âgées, en situation de handicap, familles).

- De proposer des **logements d'urgence** (conventions d'habitat provisoire avec des associations).
- De développer les **initiatives alternatives** comme l'habitat participatif, les coopératives d'habitants...
- De lutter contre l'habitat insalubre en mettant en place le **permis de louer** permettant aux agents communaux de vérifier la qualité du logement avant location.
- De renforcer les dispositifs de Bordeaux métropole pour lutter contre la précarité énergétique, en augmentant fortement le nombre de ménages accompagnés et en créant un fonds d'aide complémentaire.
- De favoriser les travaux d'économie d'énergie en proposant une **exonération temporaire de la part municipale de taxe foncière**.
- **D'optimiser l'utilisation des logements actuels, de favoriser leur transformation** et leur adaptation à l'évolution de la vie des habitants (par exemple, adaptation de grandes maisons pour créer des locations étudiantes indépendantes).
- D'obliger les organismes de logements sociaux à mettre en place des actions de tranquillisation dans les parties communes de leur patrimoine, notamment en logeant sur place des agents de médiation et en lien avec les associations de quartier.

La ville résiliente, c'est aussi celle qui permettra de développer les énergies renouvelables, localement. Nous souhaitons que le PLU soit modifié pour lancer un plan solaire sur la métropole (sur les toitures, les façades...). Nous partageons votre souci de préserver une identité architecturale et paysagère de notre ville. L'annexion au PLU de la Charte architecturale et paysagère de Pessac lui donnera certainement plus de force. La meilleure garantie nous paraît être une évolution du PLU lui-même.

**Pour le collectif
« l'Écologie pour Pessac, solidaire et citoyenne »**

Laure Curvale

**Collectif citoyen
soutenu par**

